



## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE GROUPIE**

### **DU MARDI 31 MARS 2009**

**ADHERENTS PRESENTS (40)** : Thierry du Bouëtiez, Séverine Fortrat, Antoine Bouvy, Sylvie Hanocq, Elisabetta Marigliano, Dominique Radin, Jean Antoine Caliaro, Jean Jacques Vitu, Jacques Navaux, Florent Girardin, Gilles Vitry, Hervé Defalvard, Josina Quaak Sintes, Daniel Paraiso, Philippe Garzaro, Patricia Thorat, Eric Paterni, Benito Bruzzo, Richard Gairy, Adel Nedja, Fabienne Baron, Philippe Nicolas, Michel Mersenne, Jean Louis Rumério, Sébastien Jacques, Nathalie Borel, Marc Setruk, Samuel Nodjiadjim, Maurice Perlin, François Xavier Deflou, Rémy Favre, Pascale Waiman, Véronique Chetaneau, Agnès Manon, Isabelle Piot, Denis Morlot, Anne Manceau, Franck Burel, Isabelle Bouquet, Pierre Auriau.

**NON ADHERENTS INSCRITS SUR LISTING PARTICIPATION (9)** : M. Michel Calmy (BTP 77), M. Melaine Cervera (Université Paris Est Marne le Vallée), M. Nicolas Proust (Conseil Général 77), M. Yannick l'Horty (Université d'Evry), Teureau D. (Initiatives 77), M. Jean Nicolas de Meslon, Mme Privat Magali (CFDT), M. Serge Viala (CFDT), Mme Claudine Guegan (O.D.E. AVE).

---

#### **ANNEXES :**

1. EVOLUTION DU NOMBRE D'ADHERENTS GROUPIE DE LA CREATION DE L'ASSOCIATION AU MOMENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2009
2. EVOLUTION DE LA TYPOLOGIE DES ADHERENTS
3. LES RESEAUX LOCAUX GROUPIE
4. LES SUBVENTIONS OBTENUES
5. FICHE SYNTETIQUE DE PRESENTATION DES PROJETS EN COURS

## 1/ RAPPORT D'ACTIVITES GROUPIE 2007 A 2009 :

### 2007 : création et montée en charge de l'organisation

- Rappel : Raid Emploi : création en 1993. Les fondateurs de l'association Raid Emploi faisaient le constat d'un cloisonnement dramatique entre le monde de l'insertion et celui de l'entreprise, freinant considérablement l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées.
- Fin 2005, une journée sur l'insertion par l'activité économique en Seine et Marne organisée par le Conseil Général et la DDTEFP a montré la volonté des acteurs de poursuivre les échanges.  
Au départ, un groupe d'une vingtaine de personnes ont commencé à échanger, puis les fiches de compétences ont été créées et le réseau s'est progressivement étendu au cours de l'année 2006.
- Création de l'association **Groupe en Assemblée Générale le 5 février 2007 à Noisiel** (77).

Un nombre grandissant de personnes étant volontaires pour participer (115 personnes au 5 février 2007), il a été décidé de créer officiellement une association, dénommée **GROUPIE** (**groupement des innovateurs pour l'emploi**)

Groupie est une association nationale composée d'adhérents individuels issus de différents départements (33 à ce jour).

**L'année 2007 a été consacrée à l'organisation et au développement du réseau, avec notamment :**

- ✓ la création d'un site Internet et de la lettre d'information,
- ✓ la création d'un groupe d'échanges sur Yahoo (aujourd'hui abandonné)
- ✓ l'organisation de rencontres régulières des adhérents selon le schéma suivant :
  - présentation des nouveaux adhérents,
  - point sur le développement et l'organisation du réseau,
  - présentation d'expériences thématiques locales ou nationales (cf. liste en annexe)
  - information sur les nouveaux dispositifs de financement emploi / insertion territoriaux
- ✓ élaboration d'un outil original « Groupie » par un groupe de travail interne : le plan d'intégration pour un emploi durable dans l'entreprise
- ✓ participation au Grenelle de l'Insertion en octobre à Grenoble
- ✓ création du groupe local Groupie à Reims et dans l'Oise
- ✓ adhésion de plus de 100 personnes en 2007

## **2008 : consolidation et projets nouveaux**

L'année 2008 aura permis la consolidation du réseau et l'engagement de nouveaux projets.

- ✓ Recrutement d'une animatrice (grâce au soutien de la Région Ile de France et du Département de Seine et Marne avec un emploi Tremplin)
- ✓ Dépôt d'un projet démarche Qualité Insertion / intégration dans l'emploi à l'échelle d'un grand Département dans le cadre d'un appel à projets du Haut Commissaire aux Solidarités Actives contre la Pauvreté (HSCP) « expérimentations sociales ».  
Le projet Groupie n'a pas été retenu par le jury mais le HSCP a décidé de le soutenir quand même, après remaniement (cf. ci-dessous). Le projet est actuellement en phase de démarrage.
- ✓ Dépôt d'un projet « médiation vers et dans l'emploi – expérimentation du plan d'intégration Groupie » auprès de la Fondation de France (cf. ci-dessous). Le projet est actuellement en phase de démarrage.
- ✓ Organisation des premières Rencontres Nationales Groupie à Disneyland Paris sur le thème de la mobilisation territoriale des entreprises, auxquelles plus de 300 personnes ont participé, en présence de Martin Hirsch.
- ✓ Poursuite des rencontres bimensuelles à Melun (cf. liste)
- ✓ Restructuration complète du site Internet
- ✓ Création d'un extranet pour les adhérents et d'un outil d'utilisation des fiches de compétences
- ✓ Participation de Groupie au Grenelle de l'Insertion (groupe 2 : mobilisation des employeurs)

## **Et 2009 ?**

1. Mener à bien les expérimentations « plan d'intégration » et « label qualité »
2. Poursuivre le développement du réseau :
  - Conforter l'existant : le 77, la région parisienne, la Marne, l'Oise...
  - Développer le réseau Ain/Rhône Alpes
  - Expérimentation du kit parrainage pour le développement du réseau à partir d'avril 2009
  - Les prochaines Rencontres Seine et Marne sont prévues le mardi 16 juin 2009 avec pour thème le suivi, le maintien et l'intégration durable dans l'emploi. Ces rencontres sont susceptibles d'être élargies à l'Ile de France et serviront de base aux prochaines Rencontres Nationales Groupie.

Organiser les 2èmes rencontres nationales Groupie à l'automne 2009 ou au printemps 2010.  
Thème proposé : Comment, à partir des process existants, peut on arriver à fédérer et à maintenir dans l'emploi ?

**⇒ Approbation à l'unanimité des rapports d'activités.**

## 2/ RAPPORTS FINANCIERS GROUPIE 2007, 2008 ET PREVISIONS 2009 :

A la constitution de l'association, Groupie a fonctionné sans salarié permanent, s'appuyant sur les adhérents et notamment les fondateurs, pour assurer les différentes tâches et missions dont celle de la tenue des comptes, ce qu'avait fait votre serviteur pendant les premiers mois.

Depuis, avec l'aide de la Région Ile de France et du Département de Seine et Marne, Groupie a pu embaucher Séverine Fortrat et développer son activité et par conséquent, accroître son budget et le nombre d'opérations d'encaissement de fonds et de prélèvement des dépenses en découlant.

Bref, une vraie comptabilité confiée à Séverine Fortrat sous le contrôle du Trésorier. Soucieux d'une bonne gestion des fonds de Groupie, et nonobstant la faiblesse des enjeux, Président et Trésorier ont mis en place et ont veillé au stricte respect de transparence (comptes ouverts à une consultation intégrale à tous les adhérents), bonne gestion (aucune dépense qui ne serait pas strictement nécessaire et de rigueur : séparation de l'ordonnateur de la dépense et du « comptable », le Trésorier, seul habilité à signer les chèques).

Néanmoins en fin 2007 et vu la perspective de multiplication par 5 voir par 10 des ressources et des dépenses de l'Association, en 2009 nous avons préféré nous entourer des services et conseils d'un comptable... (bénévole) de bonne volonté lui aussi comme tous les membres de Groupie. Il s'agit de M. Lima qui m'a mâché le travail de présentation des comptes 2007 et 2008 qui suivent.

Les prévisions de l'exercice court (Statuts déposés courant février 2007) soit 10 mois d'activité.

- Un minimum de dépenses : 290,12 € correspondant à des frais d'installation,
- Un coup de main appréciable au démarrage avec une subvention de 880 € du père spirituel de Groupie, RAID Emploi, association dissoute et dont l'actif restant a été dévolue à Groupie,
- Et les cotisations des tout premier adhérents, soit 896 €.

Le solde des comptes s'établi à 1 485,88 € que nous vous proposons d'affecter au compte Projet Associatif de Groupie.

L'exercice 2008 présente un excédent d'exploitation de 8 570,20€ et un résultat financier positif de 48,37€ correspondant à :

- un total de charges de 23 259,80 €
- un total de produits de 31 878,37 €

Parmi les charges, c'est le poste chargé du personnel qui est le plus important représentant 21 138,09 € soit 66,3 % du total.

Dans les produits figure en premier lieu les subventions CNASEA qui couvrent le financement partiel (soit 68,5 % la 1ère année) de la charge salariale de Séverine Fortrat. Parmi les produits, à citer notamment le CPE pour 10 000 €.

## Groupie budget 2009

Comme vous le savez, Groupie a présenté dans le cadre d'un appel à projets de la mission Hirsch un projet d'étude/action pour l'amélioration de la qualité d'insertion.

Ce projet ayant été retenu, groupie bénéficiera en 2008 et 2009 d'un financement en provenance de la mission Hirsch d'une part et de la Fondation de France qui ont permis l'embauche d'un Chargé de mission en la personne d'Antoine Bouvy depuis février 2009.

Ainsi les prévisions budgétaires de groupie de 2009 est évidemment de 2010 seront différents de l'année précédente puisque cette opération augmentera les charges qui s'élèveront à 82 000 € cette année mais parallèlement améliorera les produits grâce au 36 000 € attendus de la mission Hirsch et aux 13 500 € en provenance de la fondation de France ce qui aboutira à un total de produits de 86 000 € pour l'année 2009. En effet les dirigeants de groupie ont pris le soin d'établir un budget en Léger excédent (un peu moins de 4000 €) à mettre en réserve pour faire face à des imprévus ne serait-ce que le fait que les subventions accordées restent ponctuelles alors que le fonctionnement de groupie comporte dorénavant des charges correspondants à des dépenses récurrentes du fait que l'association ne fonctionne plus qu'avec des bénévoles.

Le poste le plus important de charges reste celui des salaires qui s'élèveront en 2009 à 64 000 € charges sociales comprises alors que le poste le plus important des produits restera celui des subventions d'exploitation dont les deux nouvelles subventions de Fondation de France et de la mission Hirsch venant s'ajouter aux 15 000 € de la région Île-de-France et aux 2700 € du département de Seine-et-Marne au titre du financement de l'emploi tremplin. Les autres postes de dépenses ou de recettes connaissent peu d'évolution par rapport à l'exercice 2008.

**==> Approbation à l'unanimité des rapports financiers 2007 et 2008.**

### 3/ ELECTION DU COMITE D'ANIMATION GROUPIE :

**Se sont portés volontaires pour faire partie du Comité d'Animation Groupie :**

- Thierry du Bouëtiez
- Adel Nedja
- Véronique Chetaneau
- Richard Gairy
- Elisabetta Marigliano
- Jean Antoine Caliaro
- Samuel Nodjiadjim
- Ariane Magnier
- Philippe Nicolas
- Christophe Papin
- Thierry Moriconi
- Eric Demouy
- Isabelle Piot
- Eric Paterni
- Nathalie Ponsart (Pilote groupe local département de l'Oise)
- Jean Louis Rumério (Pilote groupe local département de la Marne)

**⇒ Vote à l'unanimité.**

#### 4/ VOTE DU BUREAU GROUPIE :

- *Président* : Thierry du Bouëtiez (Directeur Général des Services du département de l'AIN)
- *1<sup>er</sup> Vice-président* : Véronique Chetaneau (Directrice de l'Insertion et de l'Habitat CG 77)
- *2<sup>ème</sup> Vice-président* : Richard Gairy (Directeur général d'une association de recrutement de personnes handicapées)
- *Trésorier* : Adel Nedja (Délégué Général MEDEF 77)
- *Secrétaire* : Ariane Magnier (Directrice générale de l'organisation professionnelle de travaux publics de Seine-et-Marne)
- *Vice secrétaire* : Samuel Nodjiadjim (Formateur informatique)
- *Déléguée à la communication* : Elisabetha Marigliano (Chargée de Communication Senior Disneyland Resort Paris)

D'autres fonctions, déjà définies dans le Comité d'Animation, sont également attribuées :

#### **Composition du Comité d'animation (conseil d'administration) de Groupie (septembre 2008) en plus des membres du Bureau**

- *Délégué au développement du réseau* : Richard Gairy
- *Pilote du réseau Groupie Seine-et-Marne* : Véronique Chetaneau
- *Pilote du réseau Groupie Reims / Marne* : Jean-Louis Rumerio
- *Pilote du réseau Groupie Oise / Picardie* : Nathalie Ponsart
- *Pilote du réseau Groupie Rhône Alpes* : Thierry du Bouëtiez

**⇒ Vote à l'unanimité.**

## ANNEXE 1 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ADHERENTS GROUPIE DE LA CREATION DE L'ASSOCIATION AU MOMENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2009

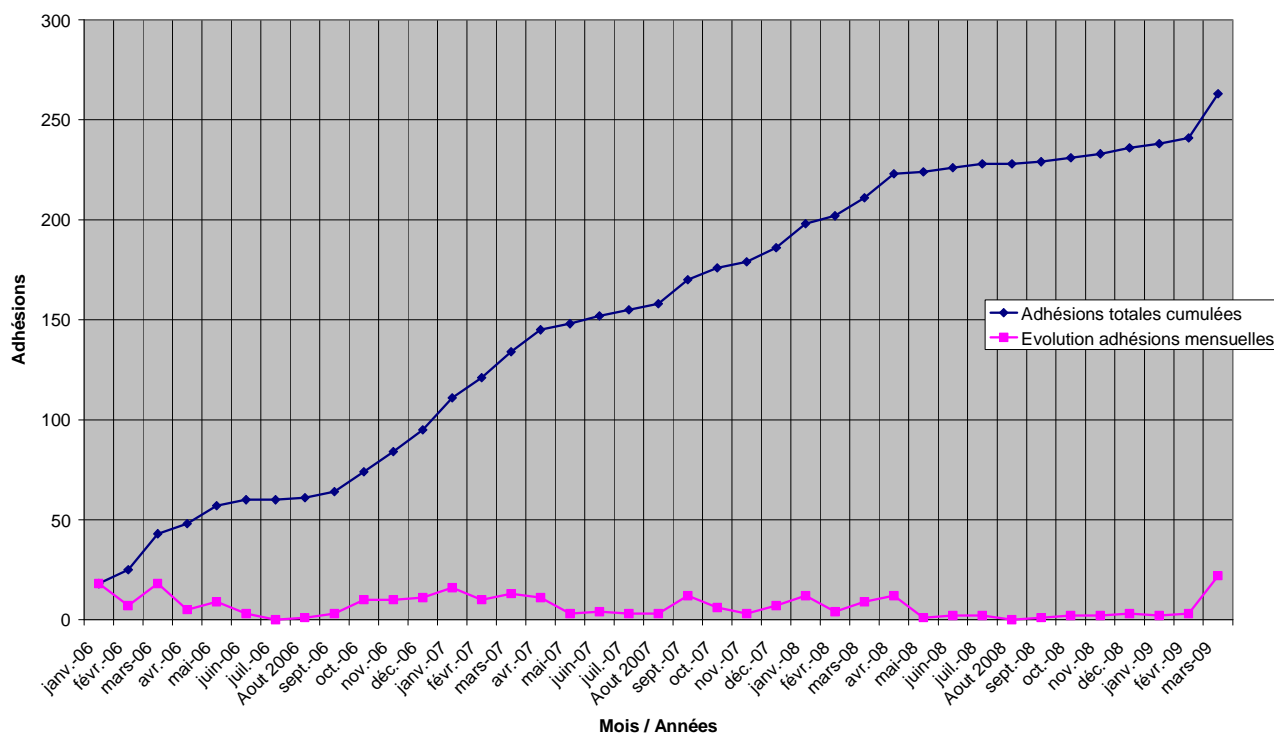
**1. En 2007** : un total de **102 adhérents** au moment de la création de Groupie en février 2007 et un total de **161 adhérents** au 31 décembre 2007

**2. En 2008** : un total de **48 nouvelles adhésions** en 2008 et de **51 démissions**

**3. En 2009** : un total de **26 nouveaux adhérents** et de **13 démissions** au moment de l'Assemblée Générale du 31 mars.

Tableau récapitulatif des adhésions :

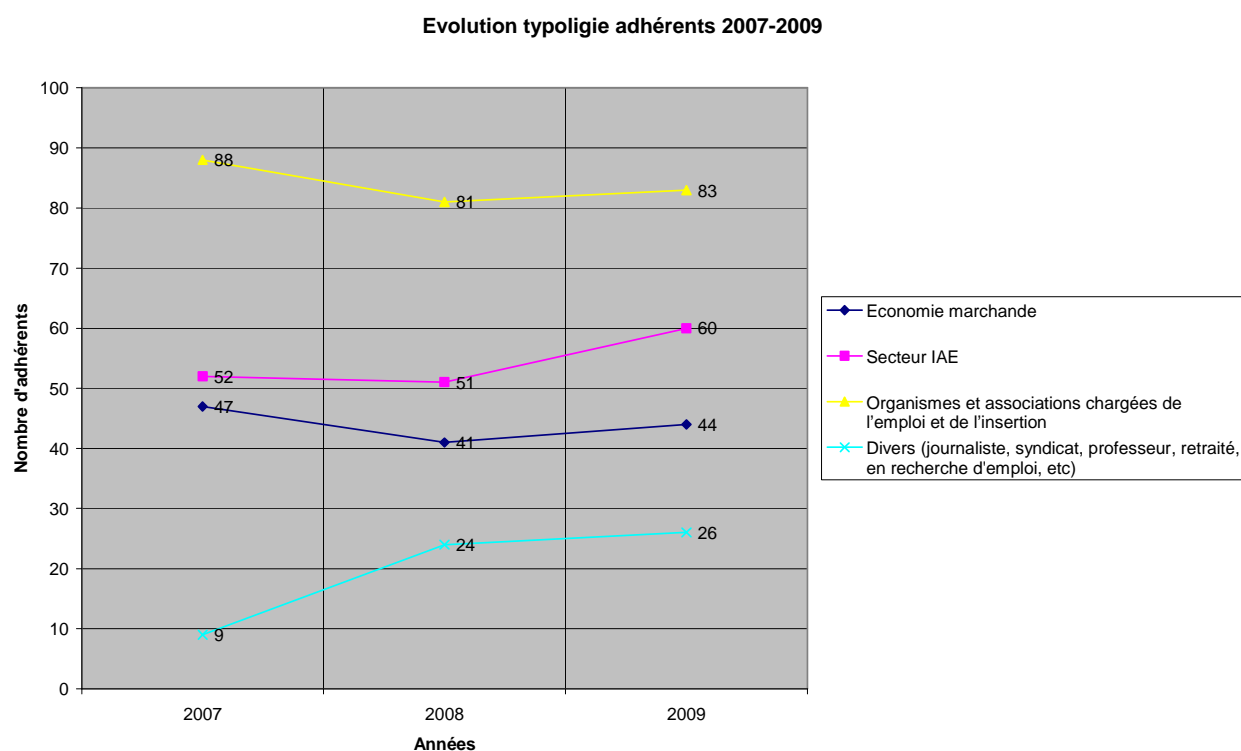
Evolution des adhésions Groupie 2006 à 2009



**AU MOMENT DE L'AG 2009, GROUPIE COMPTE 213 MEMBRES REPARTIS SUR 33 DEPARTEMENTS DE FRANCE METROPOLITAINE.**

## ANNEXE 2 : EVOLUTION DE LA TYPOLOGIE DES ADHERENTS

Récapitulatif de la répartition des adhérents Groupie par typologie :



## ANNEXE 3 : LES RESEAUX LOCAUX GROUPIE

1. Oise : création le 4 juin 2007. Il compte aujourd'hui une quinzaine de membres et se réunit tous les deux mois.

Le fonctionnement des Rencontres Locales Groupie Oise repose sur un temps d'informations et de présentations des structures qui accueillent les réunions, un temps de réflexion et d'échanges dont le fil conducteur actuel est de 'rendre intelligible, par le demandeur d'emploi, son environnement social et professionnel'.

Cette thématique est à la fois travaillée en Groupe Local et en sous groupes.

2. Marne : création en janvier 2007, dès la création de l'association nationale. Il compte à ce jour 8 membres actifs (6 adhérents et 2 coordinateurs). Les échanges de ce groupe local portent notamment sur les actualités locales notamment l'accompagnement des personnes bénéficiant du RMI et l'ANRU (Aménagement National et Renouvellement Urbain).

Les objectifs à atteindre ont été fixés sur l'augmentation du nombre d'adhérents Groupie Marne et l'intégration du patronat dans les échanges.

3. Rhône-Alpes : création en mars 2009.

**Prochaine réunion le 29 avril de 12h à 14h, lieu à préciser**

Des "**rencontres Groupie**" d'échange d'expériences largement ouvertes sur l'extérieur et visant notamment les entreprises, seront organisées avant l'été.

Date envisagée : **le 4 juin de 17h30 à 20h30**

Parmi les thèmes qui pourraient être abordés :

- mobilisation territoriale d'entreprises pour l'emploi et l'insertion : l'expérience Schneider à Grenoble, groupe témoins d'entreprises pour l'insertion des sortants de prisons à Bourg, mobilisation des entreprises BTP sur la clause d'insertion ANRU Bourg, opération de recrutement ADF à Attignat...
- partenariat/collaboration inter-entreprises dans le domaine de l'emploi et de l'insertion sur des zones d'activité (Bron, PIPA)
- partenariat entreprises insertion à travers les GEIQ BTP et Services à la personne
- environnement /emploi/insertion : exemple des ressourceries et de Micronov (recyclage d'ordinateurs)
- mobilisation citoyenne pour l'emploi : exemple des points emploi aggro de Bourg (implication forte de nombreux bénévoles).

Autres actions citées : quand un groupe d'insertion inscrit lui même des clauses d'insertion dans un marché de construction de ses locaux (AG2I, Bourg), clauses sociales hors BTP (dans les services par exemple, permettant à des étudiants d'accéder à une première expérience), techniques de mobilisation de personnes en insertion ou de salariés....

## ANNEXE 4 : LES SUBVENTIONS OBTENUES

### 1. CNASEA (emploi tremplin Séverine)

Obtenu en **mars 2008**, la subvention du CNASEA a pour objet le **financement d'un emploi tremplin** par la région Ile de France et le département de Seine et Marne pour **l'embauche de l'animatrice du réseau**.

**Montant total de la subvention : 88 500 € sur 6 ans** avec un montant dégressif.

### 2. CPE

La subvention Convention Promotion de l'Emploi a été obtenue avec la Direction Départementale du Travail de Seine et Marne en **avril 2008**.

**Objet : permettre l'organisation des Rencontres Nationales Groupie 2008** qui se sont tenues le jeudi 3 avril 2008.

Cette journée de présentation, échanges et débats visaient à mieux impliquer les entreprises dans les démarches d'insertion sur leurs territoires.

**Montant total de la subvention : 10 000 €**

### 3. Convention « Démarche Qualité Insertion / Intégration dans l'entreprise

Passée avec Le Haut Commissaire aux Solidarités Actives contre la Pauvreté en **novembre 2008 - fin au 31 décembre 2010**.

**Objet : vise à qualifier et mesurer l'effort d'insertion des entreprises.**

Groupie propose de concevoir et d'expérimenter un « label qualité insertion » avec des entreprises volontaires, avec comme objectif à terme de constituer un réseau « d'entreprises Insérantes ».

**Montant total de la subvention : 85 100 €** dont 12 350 € pour la 1<sup>ère</sup> année et 36 375 € les deux années suivantes.

### 4. Subvention « Médiation vers et dans l'emploi

Soutenu par la Fondation de France, durée prévue de **3 ans**.

**Objet : promouvoir le plan d'intégration durable dans l'emploi conçu par Groupie.** Il s'agit de tester ce plan dans quelques dizaines d'entreprises pour permettre une meilleure intégration dans l'emploi de personnes issues de l'insertion.

**Montant total de la subvention : 22 000 €** dont 10 000 € la première année, 7 000 € la 2<sup>ème</sup> et 5 000 € la 3<sup>ème</sup>.

## ANNEXE 5 : FICHE SYNTETIQUE DE PRESENTATION DES PROJETS EN COURS



*Mars 2009*

### Présentation des projets expérimentaux Groupie

#### **1. Démarche labellisation qualité insertion/intégration dans l'entreprise**

Haut Commissaire aux Solidarités Actives contre la Pauvreté

En répondant à deux appels à projet, émanant d'une part du Haut Commissaire aux Solidarités Actives contre la Pauvreté et d'autre part de la Fondation de France, Groupie a souhaité apporter sa contribution à la réflexion engagée lors du Grenelle de l'Insertion sur la question de la mobilisation des employeurs, notamment des entreprises.

Toujours dans l'optique de rapprocher deux mondes qui s'ignorent largement – celui de l'entreprise et celui de l'insertion – Groupie a proposé d'expérimenter, avec des entreprises volontaires, des méthodologies et des outils permettant de faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en difficultés.

Dans le premier projet, le propos est de qualifier et de valoriser l'effort d'insertion que réalisent certaines entreprises, en imaginant un **label qualité insertion/intégration dans l'entreprise**.

Le second projet, quant à lui, veut s'attaquer au problème récurrent de la difficulté d'intégration dans l'emploi des salariés issus de l'insertion, en proposant un outil concret conçu par Groupie : **le plan d'intégration durable du nouveau salarié dans l'emploi**.

Pour mener à bien ces expérimentations, Groupie vient de recruter un chargé de mission, Antoine Bouvy, ex fondateur/gérant d'une entreprise d'insertion.

Un comité de pilotage est également sur le point d'être constitué, comprenant l'ensemble des parties prenantes : membres de Groupie, entreprises, service public de l'emploi.

Enfin, un accompagnement scientifique est prévu avec l'université de Marne-la-Vallée pour évaluer les démarches.



## Projet / Action 1 :

### Démarche de labellisation qualité insertion /intégration dans l'entreprise

#### Projet soutenu par Le Haut Commissaire aux Solidarités Actives contre la Pauvreté

Lors des débats du Grenelle de l'Insertion clôturés le 27 mai 2008, en présence du 1<sup>er</sup> Ministre et du Haut Commissaire aux Solidarités Actives contre la Pauvreté, l'option de définir un **quota obligatoire** pour l'emploi des personnes issues de l'insertion, sur le modèle de ce qui a été mis en place pour les travailleurs handicapés, a été **écartée**.

Dès lors se pose la question de la **mesure de l'effort d'insertion des entreprises**. Comment l'évaluer, sur quels critères ?

De là est née, au sein de Groupie, l'idée d'imaginer un « label qualité insertion » dont bénéficieraient les entreprises qui s'engagent dans ce domaine. Ce label regrouperait un ensemble de critères permettant de qualifier l'effort des entreprises.

C'est ainsi que Groupie a été retenue par le Haut Commissaire aux Solidarités Actives contre la Pauvreté pour expérimenter la création d'un tel **label qui sera co-construit avec des entreprises** volontaires. Le concept même de Groupie (engagement de personnes issues du monde de l'entreprise et de celui de l'insertion) devrait faciliter la recherche de consensus sur cette question.

Il ne s'agit pas, à ce stade, d'engager un travail long et coûteux avec un organisme officiel de certification, mais d'impulser, au niveau de la société civile, une dynamique pragmatique et positive.

#### Démarche d'expérimentation progressive

L'expérimentation démarrera par la sélection d'un premier échantillon d'une vingtaine d'entreprises susceptibles de participer à la phase test. Celle-ci sera suivie à l'automne 2009 par une trentaine de nouvelles situations, puis, par une dernière vague en 2010, de façon à disposer in fine d'un panel de **80 à 100 situations**.

#### Réseau d'entreprises « insérantes »

La démarche de construction de ce label devrait permettre la constitution progressive de réseaux « d'entreprises insérantes » porteuses de ce label. En effet, tout au long du processus, des conseils méthodologiques s'appuyant sur des exemples concrets de réussite permettront aux entreprises qui le souhaitent de s'impliquer dans des démarches d'insertion. Pour chaque critère de qualification proposé (voir ci-dessous), des indications précises seront fournies donnant ainsi aux entreprises des idées et des outils pour s'impliquer.

A l'issue de l'expérimentation, l'officialisation de ce « **label qualité insertion** », en partenariat avec un organisme certificateur, sera envisagée.

## Quelques exemples de critères de qualification « insertion » pour l'entreprise

### 1) Politique de recrutement

1.1	<i>Appel de l'entreprise au réseau d'accompagnement des publics en difficulté (missions locales, PLIE, ...)</i>
1.2	<i>Partenariat avec les structures d'insertion par l'activité économiques (SIAE) en tant que sas de recrutement</i>
1.3	<i>Effort de l'entreprise pour présenter et qualifier les postes proposés (fiche de poste détaillée...)</i>
1.4	<i>Concertation avec les réseaux d'accueil et d'accompagnement pour ajuster les postes et les références de pré requis (diplômes...) et pour organiser les démarches d'accès</i>
1.5	<i>Implication dans des opérations spécifiques avec les partenaires de l'emploi et de l'insertion, type plate-forme, passerelles, plateau technique...</i>
1.6	<i>Soutien à la préparation des candidats (formation, tests ...)</i>
1.7	<i>Participation à un réseau ou club d'entreprises pour l'insertion</i>
1.8	<i>Participation à une démarche de dialogue social territorial patronat / syndicats.</i>
1.9	<i>Signature d'une charte de la diversité</i>
1.10	<i>Soutien aux SIAE (commandes, subventions, mécénat ...)</i>
1.11	<i>Utilisation des contrats en alternance (contrat de pro. et apprentissage)</i>
1.12	<i>Implication des salariés dans des opérations de parrainage de demandeurs d'emploi</i>

### 2) Politique d'intégration dans l'emploi

2.1	<i>Utilisation du plan d'intégration Groupie ou autre processus similaire</i>
2.2	<i>Appel à des structures externes pour soutenir et accompagner le nouveau salarié</i>
2.3	<i>Effort de formation dans les premiers mois de recrutement</i>
2.4	<i>Désignation d'un tuteur ou d'un parrain</i>
2.5	<i>Formation des tuteurs ou de parrain</i>
2.6	<i>Participation au règlement des problèmes périphériques à l'emploi (logement, transport, gardes d'enfants)</i>



## Projet / Action 2 :

### Médiation vers et dans l'emploi

Dans une optique de démarche qualité, Groupie propose d'expérimenter, notamment dans le cadre des plateformes d'accès à l'emploi (BTP, logistique, grande distribution...) le plan d'intégration durable dans l'emploi conçu par l'association. Celui-ci sera adapté aux spécificités des activités et enrichi par ses utilisateurs dans l'entreprise lors des recrutements et des étapes suivantes d'intégration.

#### Intérêt de la démarche

Grâce à la mobilisation des partenaires et des outils de la politique de l'emploi et de l'insertion, on arrive tant bien que mal à conduire **vers l'emploi** des personnes en difficulté. Mais, on peine à assurer leur bonne intégration **dans l'emploi**. Le dispositif d'accompagnement est en effet relativement fourni pour conduire la personne aux portes de l'entreprise alors que peu de choses sont mises en place pour permettre une bonne intégration du nouveau salarié dans son poste. Pour des personnes qui ont été longtemps éloignées de l'emploi, cela se traduit souvent par des démissions ou des licenciements dans les semaines qui suivent le recrutement. Partant de ce postulat, Groupie a réuni un certain nombre d'experts appartenant à son réseau pour concevoir un plan d'intégration du nouveau salarié. Il s'agit maintenant, grâce au soutien de la Fondation de France, de tester et de développer ce plan jusqu'à la construction d'un outil susceptible de répondre aux besoins des entreprises et des salariés.

A travers ces situations d'emploi expérimentées dans le cadre de ce projet, Groupie cherche à enclencher une "dynamique vertueuse" permettant de développer un réseau « d'entreprises Insérantes ».

#### Concrètement, il s'agira :

- **de sensibiliser les parties prenantes** (entreprises ciblées, salariés et accompagnateurs) **à l'utilisation du plan** : réunions collectives par territoire et/ou par entreprise pour « prise en main » et adaptation éventuelle de l'outil,
- **de définir** avec ces parties prenantes **le mode opératoire pour l'expérimentation** de l'outil « plan d'intégration »,
- **d'accompagner sur le plan méthodique et technique** la mise en œuvre opérationnelle du plan : rendez-vous réguliers dans les entreprises, entretiens téléphoniques, assistance aux responsables RH et aux encadrants, réunions collectives d'échanges...

Ces réunions contribueront à évaluer le contenu et la pertinence du plan déjà existant, en y apportant les améliorations appropriées et en identifiant les conditions de son efficacité et de sa généralisation, en intégrant les problématiques qui se situent à la périphérie de l'emploi : logement, transport, santé...

D'ores et déjà, le chargé de mission recruté par Groupie a ciblé un certain nombre d'entreprises prêtes à s'engager dans la démarche.